

Publié le 01/02/2024

## Délibération du Conseil municipal

### Séance du 30 janvier 2024

Le trente janvier deux mille vingt-quatre, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

#### Présents

BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DELETANG Claire, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAILLARD Yohan, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

#### Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

BEAUCLAIR Sophie à BOYER Emilie  
RETHORE Jacqueline à REBILLARD Michèle  
ROCHAIS Philippe à CORBILLON Christine

#### Absent(s) excusé(s)

#### Absents

BOUSSICAULT Gérald, PARENTEAU Louis-Pierre

#### Secrétaires de séance

LHUISSIER Thierry, PUSHPARAJ Emilie

Convocation adressée le 24 janvier 2024, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 1<sup>er</sup> février 2024, article L.2121.25 CGCT

### 24SE3001-05 | Culture - Bénévolat à la médiathèque – Charte de coopération

Monsieur Vincent GUIBERT, adjoint délégué à la Vie associative, la Culture et la Citoyenneté, expose :

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Considérant l'objectif de favoriser la participation des habitants aux événements et activités des services culturels, inscrit dans le projet culturel partagé,

Considérant le projet de charte de coopération annexé à la présente délibération,

Considérant l'avis de la commission Ressources en date du 23 janvier 2024,

En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Adopte la Charte de coopération bénévole associant la Ville des Ponts-de-Cé et les bénévoles intervenant auprès de la Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry
- Autorise Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer ladite charte avec les contributeurs bénévoles de la médiathèque.

VOTE			
En exercice	32	POUR	30
Présents	27	CONTRE	0
Pouvoirs	3	ABSTENTION	0
Pris part au vote	30	TOTAL	30

**Délibération adoptée à l'unanimité**

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON

